

Conseil Fédéral d'Appel du 3 mars 2010 :

« Monsieur Eliezer BELIA, suite au résultat positif du contrôle antidopage auquel il s'est soumis le 13 septembre 2009 à l'occasion de l'épreuve des Six Jours ASG.C Play Boys à Anse Bertrand (présence d'Heptaminol dans les urines), s'est vu infliger par le Conseil Fédéral d'Appel de la FFC dans sa séance du 3 mars 2010, une sanction d'interdiction de participer aux compétitions et manifestations sportives organisées par ou autorisées par la FFC d'une durée de un (1) an, à compter de la réception de la décision, et de l'annulation de ses résultats obtenus le 13 septembre 2009 à Anse Bertrand.

La sanction ayant été notifiée à Eliezer BELIA le 18 mars 2010 et ce dernier ayant accusé réception du courrier le 22 mars 2010, l'intéressé est interdit de participer aux compétitions et manifestations sportives organisées ou autorisées par la FFC à compter de cette dernière date jusqu' au 22 mars 2011 inclus. »

Conseil Fédéral d'Appel du 3 mars 2010 :

« Monsieur Laurent GANGLOFF, suite au résultat positif du contrôle antidopage auquel il s'est soumis le 4 octobre 2009 à l'occasion de l'épreuve « Gentlemen » à Briey (présence d'Heptaminol et de 19-Norandrostérone dans les urines), s'est vu infliger par le Conseil Fédéral d'Appel de la FFC dans sa séance du 3 mars 2010, une sanction d'interdiction de participer aux compétitions et manifestations sportives organisées par ou autorisées par la FFC d'une durée de quatre (4) ans, à compter de la réception de la décision, et de l'annulation de ses résultats obtenus le 4 octobre 2009 à Briey.

La sanction ayant été notifiée à Laurent GANGLOFF le 18 mars 2010 et ce dernier ayant accusé réception du courrier le 19 mars 2010, l'intéressé est interdit de participer aux compétitions et manifestations sportives organisées ou autorisées par la FFC à compter de cette dernière date jusqu' au 19 mars 2014 inclus. »